



Je suis généraliste et j'ai de plus en plus de patients malades chroniques¹...

Que peut m'apporter concrètement RÉLIAN ?

NOS ACTIONS...

¹Concerne tous les malades chroniques avec une composante psychosociale vivant sur le territoire de Liège ou Seraing (pathologie physique chronique et souffrance psychique d'une durée de plus de six mois).



SOMMAIRE

- 3 Mon patient a **besoin d'être soutenu** dans la prise en charge de sa pathologie...
- 4 Je suis dans **une situation engluée**... je tourne en rond avec un patient... il y a des tensions entre les intervenants... mon patient refuse les soins... il se trouve dans une situation complexe... le réseau s'épuise...
- 5 Mon patient prend **trop de médicaments** et s'emmêle les pincesaux... mon patient rentre de l'hôpital avec un **traitement différent** de ce qu'il avait à domicile...
- 6 Mon patient a besoin de disposer des **informations à propos de son réseau** d'aide et de soins en place... mon patient sort de l'hôpital avec des prescriptions infirmières relatives à une autre équipe soignante...
- 7 Mon patient est trop **sédentaire**...
- 8 Mon patient a besoin **d'explications sur sa maladie**... ça l'aiderait de rencontrer des personnes qui vivent les mêmes difficultés...
- 9 Autres actions

NOS ACTIONS



LIGNE TÉLÉPHONIQUE



CASE-MANAGERS

OUTILS DE PRIORISATION
DES BESOINS PBI-ELADEBRÉVISION
MÉDICAMENTEUSERÉCONCILIATION
MÉDICAMENTEUSE

CARTE CONTACTS À DOM'

ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADAPTÉE (APA)BILANS SANTÉ
LITTÉRATIE PHYSIQUEÉDUCATION
THÉRAPEUTIQUE

AUTRES



RÉLIAN



Mon patient a besoin d'être soutenu dans la prise en charge de sa pathologie...

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR INFORMER, ORIENTER, SOUTENIR...

Je peux téléphoner au Relais Maladies Chroniques au 04/296.76.76 ou envoyer un mail à info@maladieschroniques.be

Cette ligne est ouverte à l'ensemble des professionnels de l'aide et du soin, aux patients et à leurs aidants proches.

Écoute, information, accompagnement et mobilisation du réseau existant, en accord avec le médecin traitant



RéliAN

Je suis dans une situation engluée... je tourne en rond avec un patient... il y a des tensions entre les intervenants... mon patient refuse les soins... il se trouve dans une situation complexe... le réseau s'épuise...

1. DEUX GESTIONNAIRES DE « PERSONNES EN SITUATION COMPLEXE »

(Une infirmière en santé communautaire et une assistante sociale)

Je peux faire appel à un gestionnaire de cas (« Case-manager ») au 04/296 76 76 ou par mail à info@maladieschroniques.be

Case-managers : Delphine PONCELET et Thérèse LERUTTE

Il va rencontrer mon patient dans son milieu de vie, déterminer avec lui ses priorités et proposer un accompagnement intensif pour un temps nécessaire, en concertation avec les intervenants et les services en place.

2. DEUX OUTILS PRATIQUES « GOAL ORIENTED CARE » (UTILISÉS NOTAMMENT PAR LES GESTIONNAIRES DE CAS) :

Le **PBI** (Plan de Besoins individualisés, outil issu de l'AIGS)

L'**ELADEB** (Échelles Lausannoises d'Autoévaluation des Difficultés Et des Besoins)

Ces outils aident à cerner les forces et les ressources de la personne dans l'ensemble de ses besoins psycho-sociaux, reconnaissent son vécu et son expertise, l'engagent dans l'identification de ses objectifs de vie. Ils améliorent le partenariat avec le patient et permettent de mieux cibler le type d'aide dont il a besoin, ce qui favorise la qualité et la continuité de l'aide/des soins, l'adhésion du patient à son plan de soins/projet, ainsi qu'une prise en charge globale et intégrée. Ils constituent en outre une ressource précieuse pour les professionnels, qui retrouvent du sens à leur travail quotidien.

Les PBI et les ELADEB (réalisés par des coordinateurs de soins, AS, psy...) sont facturables au Relais Maladies Chroniques-RÉLIAN (91.40 € /2 heures).

La participation du MG-INFIRMIER-KINE... à une réunion de concertation autour d'un patient « en situation complexe » est financée par l'INAMI via le GLS (entre 39€ et 52€, voir feuille à détacher du cahier de coordination du GLS, <https://www.gls-soinsdesante.be//fr/concertations>).

Intéressé par une formation (gratuite et accréditable via le GLS) à l'utilisation du PBI ou de l'ELADEB ? Je contacte Julie Bechet au 0479/ 16 32 12 ou jbechet@relian.be



RéLIAN

Mon patient prend trop de médicaments et s'emmêle les pinceaux... mon patient rentre de l'hôpital avec un traitement différent de ce qu'il avait à domicile...

DEUX ACTIONS EN FAVEUR DE LA GESTION DE LA MÉDICATION :

1. La révision médicamenteuse collaborative (concertation médecin-pharmacien)

Je peux m'y former en participant à des concertations médico-pharmaceutiques « CMP » (formation accréditée).

Ensuite, je réalise des révisions concertées avec le pharmacien de référence sur base d'outils tels que le **STOPP & START**.

Pour plus d'information ou pour recevoir de l'aide pour organiser les CMP, je contacte Annick Van den Bossche au 0472/34 45 04 ou annick@relian.be

La révision est facturable, au Relais Maladies Chroniques-RÉLIAN, à raison de 26.27 €/dossier pour chaque prestataire (médecin et pharmacien).

2. La réconciliation médicamenteuse à la sortie de l'hôpital (« enveloppe jaune »)

Il s'agit d'une action visant à diminuer les erreurs dans la prise de traitement **après** une hospitalisation (par exemple: les doublons, les arrêts ou modifications de certains traitements...).

Les hôpitaux partenaires remettent à mon patient, à la sortie, une enveloppe jaune contenant son schéma de médication et les prescriptions. Mon patient peut se rendre dans sa pharmacie afin de réaliser un entretien de réconciliation médicamenteuse ; cet entretien se fait en collaboration avec le médecin traitant.

Je contacte Annick Van den Bossche au 0472/34 45 04 ou annick@relian.be pour plus d'information.

L'entretien de réconciliation est facturable à Rélian par le pharmacien ou par le médecin traitant (21.15€ HTVA).

Bon à savoir : Campagne de sensibilisation au schéma de médication **avant** une hospitalisation. Il est fréquent que l'hôpital ne dispose pas d'une vue d'ensemble du traitement complet et à jour lors d'une hospitalisation. Je peux remettre à mon patient son schéma habituel ou il peut le demander à son pharmacien de référence.

Je souhaite sensibiliser mes patients à cette campagne ? Je peux demander des affiches ainsi qu'une vidéo de promotion en contactant Annick Van den Bossche au 0472/34 45 04 ou annick@relian.be



RéLIAN



maladieschroniques.be



info@maladieschroniques.be



RMCPProvLiege



04 296 76 76

Mon patient a besoin de disposer des informations à propos de son réseau d'aide et de soins en place... mon patient sort de l'hôpital avec des prescriptions infirmières relatives à une autre équipe soignante...

LA CARTE « CONTACTS À DOM »

Je peux commander des cartes “Contacts à Dom” par mail à jbechet@relian.be, par téléphone au 04/296 76 76.

Mon patient commander lui-même sa carte sur le site : <https://maladieschroniques.be/service/carte-contacts-a-dom/>

Il s'agit d'une carte que le patient garde dans son portefeuille, qui identifie le réseau gravitant autour de lui. Elle s'avère très utile lors d'un transfert hospitalier, pour maintenir le lien avec les soignants du domicile et le transfert d'informations relatives à la prise en charge. Elle contient aussi des données essentielles liées aux déclarations de volonté (fin de vie...).

Elle a été mise à jour avec le GLS et la PSPPL notamment, en accord avec la Province de Liège, et est diffusée par les intervenants les plus proches du patient qui le souhaitent (aides à domicile, médecins traitants, ...).

La phase de test de cette action s'est terminée. Une nouvelle diffusion de la carte « Contacts à Dom' » est prévue début septembre 2022.

Je désire disposer des cartes « Contacts à Dom' » pour mes patients ? Je contacte Julie Bechet au 0479/ 16 32 12 ou jbechet@relian.be



RÉLIAN

Mon patient est trop sédentaire...

1. DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE EN SÉANCES COLLECTIVES - APA

Des séances gratuites d'APA sont organisées en soirée depuis août 2021, et cela dans plusieurs lieux à Liège et Seraing (CHC, RML...) . Elles sont animées et encadrées par un kiné et une éducatrice sportive.

Un flyer avec les détails des cours est disponible à la demande.

Je contacte Julie Bernardi au 0476/17 65 12 ou jbernardi@relian.be pour plus d'informations.

Mon patient contacte la ligne téléphonique 04/296 76 76 pour s'inscrire.

Une prescription médicale est obligatoire pour participer à l'APA. Un formulaire type est imprimable ici : <https://maladieschroniques.be/wp-content/uploads/2020/09/Prescription-APA-ThomB-version-3.pdf>

2. DES BILANS-CONSEILS

Des bilans-conseils sont financés à raison de 3 bilans/patient (évaluation, suivi du niveau de littératie physique du patient et orientation vers une structure existante adéquate en fonction de son profil et de ses besoins). Ces bilans sont réalisés par un éducateur physique.

Je contacte Julie Bernardi au 0476/17 65 12 ou jbernardi@relian.be pour plus d'informations.



RELIAN



maladieschroniques.be



info@maladieschroniques.be



RMCPProvLiege



04 296 76 76

Mon patient a besoin d'explications sur sa maladie... ça l'aiderait de rencontrer des personnes qui vivent les mêmes difficultés...

DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE - ETP

Plusieurs modules d'ETP ont déjà été organisés par le Relais Maladies Chroniques et par des professionnels de la santé à destination de malades chroniques souffrant de BPCO, de pathologies cardio-vasculaires ou diabétiques (en collaboration avec le RML ou les infirmières éducatrices en diabète).

De nouveaux modules sont prévus.

Demandez le planning des séances collectives pour vos patients en contactant Annick Van den Bossche au 0472/34 45 04 ou annick@relian.be ou sur le site Internet (rubrique « actus »).



RéLIAN



maladieschroniques.be



info@maladieschroniques.be



[RMCPProvLiege](https://www.facebook.com/RMCPProvLiege)



04 296 76 76

Empowerment du patient

Pour info, RéLIAN participe à la formation de futurs professionnels et de professionnels de l'aide et des soins en soutenant un module de formation organisé par l'HELMO et en organisant un autre module de formation « maladies chronique » à destination des aides-familiales ; des personnes malades chroniques interviennent dans les deux formations en tant que « patients experts ».



RéLIAN

NOS ACTIONS...



RéLIAN



LIGNE TÉLÉPHONIQUE



RÉVISION
MÉDICAMENTEUSE



CASE-MANAGERS



RÉCONCILIATION
MÉDICAMENTEUSE



OUTILS DE
PRIORISATION DES
BESOINS PBI-ELADEB



ÉDUCATION
THÉRAPEUTIQUE



CARTE CONTACTS
À DOM'



AUTRES



BILANS SANTÉ
LITTÉRATIE PHYSIQUE



ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADAPTÉE (APA)



RéLIAN